



Echeances de remboursement non conformes

Par **kastigne**, le **13/12/2016** à **13:46**

Bonjour,

j'ai obtenu un prêt immobilier sur 10 ans pour acheter un appartement.

La banque m'a soumis une offre, que j'ai paraphé et signé accompagnée d'un échéancier récapitulatif, pour chaque mois, pendant 10 ans (120 mensualités constantes sauf pour le dernier mois) le montant du prélèvement représentant l'amortissement de ce prêt.

Or, en consultant mes relevés de compte, je constate que ce mois-ci, pour le premier prélèvement, le montant prélevé est différent du montant indiqué sur l'échéancier que j'ai signé.

Ce montant est inférieur à ce qui aurait dû être prélevé. On me conseille de ne pas le signaler car c'est à mon bénéfice; mais ne vaut-il pas mieux, par prudence contacter la banque pour demander des explications et faire immédiatement rectifier une éventuelle erreur ?

Par **morobar**, le **13/12/2016** à **18:52**

Bonsoir,

Vous avez raison de relever cette anomalie qui n'en est peut-être pas une, révélatrice d'un taux variable dans des conditions restant à déterminer.

Une visite chez le banquier, avec le cas échéant une confirmation écrite des réponses relevées paraît le minimum.

Par **Visiteur**, le **13/12/2016** à **19:19**

Bonjour,

Il est toujours préférable de prendre contact car s'il y a erreur, elle sera régularisée un jour ou l'autre.

Ceci dit, il s'agit peut être de l'impact du nombre de jours écoulés entre déblocage réel et première échéance.

Par **kastigne**, le **13/12/2016** à **20:12**

Bonjour,

[citation]Ceci dit, il s'agit peut être de l'impact du nombre de jours écoulés entre déblocage réel et première échéance[/citation]

Je ne pense pas, car l'échéancier (qu'ils m'avaient demandé de contre-signer) précisait que la première échéance était fixé au 10 du mois qui suivait le mois du déblocage des fonds. Ensuite, chaque échéance était le 10 du mois et d'un montant fixe et égal à la première échéance (sauf la dernière échéance de la 10ème année qui était d'un montant différent). Donc, pour moi, je n'explique pas que le montant prélevé sur mon compte pour la première échéance diffère du montant indiqué dans le contrat de prêt.

Par **Visiteur**, le **13/12/2016** à **20:25**

Re...

Vous ne dites pas à quelle date à eu lieu le paiement chez le notaire...

Par **kastigne**, le **14/12/2016** à **11:05**

bonjour,

[citation]Vous ne dites pas à quelle date à eu lieu le paiement chez le notaire[/citation]

Pour les dates tout est conforme à l'offre de prêt.

Signature chez notaire et déblocage des fonds 5 novembre

1ère échéance: 10 décembre